



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 0

Date de la convocation : 10/01/2023

Date d'affichage : 20/01/2023

L'an deux mil vingt trois, le dix sept janvier, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de THIBERVILLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Guy PARIS.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROQUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, Mme Virginie THIERRY, M. Bruno THOUROUDE, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : -

Procurations : -

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 19

Secrétaire : Mme Marie-Françoise LARROQUELLE.

OBJET : Mise en place d'un système PPMS - risque technologique : Demande de subvention

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la Commune souhaite sécuriser le groupe scolaire en mettant en place un portillon d'accès avec contrôle électrique par visiophone et un système d'alarme "alerte attentat et risque technologique" conforme au Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS)

Ce projet est estimé à 24 398 € H.T. (29 277,60 € T.T.C)

Vu l'exposé de Monsieur Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 19 Voix Pour),

- Approuve les travaux de sécurisation du Groupe Scolaire
- Approuve le plan de financement prévisionnel suivant, servant de base à la demande d'aide financière :

Dépenses H.T		Recettes H.T	
Mise en place d'une alarme attentat et risque technologique	19 834 €	F.I.P.D (50%)	13 203 €
Pose d'un portillon	3 876 €		
Visiophone	2 697 €	Autofinancement	13 204 €
Total	26 407 €	Total	26 407 €

- Autorise Monsieur le Maire, à solliciter toute demande de subventions auprès de l'Etat ou toute autre instance susceptible d'apporter un concours financier.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces administratives et financières se rapportant à cette opération.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2023.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 20/01/2023

Pour extrait certifié conforme
Le secrétaire de séance,
Mme Marie-Françoise
LARROUELLE.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Guy PARIS

